OCOM M224.04 – IDENTIFIER LES ABRIS D'URGENCE

1. **Rendement** : Identifier les abris d'urgence

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision; et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Un environnement de campagne pendant les heures de clarté, pendant un EEC – bivouac – lors d'une fin de semaine.

3. **Norme** : Conformément aux documents de référence précisés, le cadet doit identifier les abris d'urgence, y compris :

   a. les facteurs qui influencent le choix d'un site;

   b. les types d'abris naturels; et

   c. les types d'abris improvisés.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Expliquer les facteurs à considérer lors de la sélection d'un site pour un abri d'urgence, incluant : a. les considérations du terrain, y compris : 1. sélectionner un endroit qui est assez vaste pour l'abri planifié; 2. sélectionner un endroit qui est élevé et permet un bon drainage; et 3. identifier les endroits abrités qui protègent contre le vent, la pluie et le soleil; et b. les considérations d'emplacement, y compris : 1. la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche; 2. la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid; 3. la proximité de matériaux de construction; 4. la proximité des sentiers d'animaux ou des trous; 5. un endroit qui peut être vu par un aéronef des airs;	Exposé interactif	15 min	C2-004 (p. 96-97)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	6. le temps requis pour bâtir un abri avant la tombée de la nuit; et 7. une entrée qui est abritée contre le vent et de préférence orienter vers le soleil.			
PE2	Identifier les types d'abris naturels, y compris : a. un arbre creux; b. une caverne; et c. un abri de racines.	Exposé interactif	5 min	C2-042 (p. 203) C2-004 (p. 113) C2-004 (p. 98)
PE3	Identifier les types d'abris improvisés, y compris : a. un abri de rameau; b. un tronc tombé; c. un abri en appentis; d. une caverne de neige; et e. un tipi.	Exposé interactif	10 min	C2-008 (p. 244-245) C2-042 (p. 203)
PE4	Diviser les cadets en groupes de trois à quatre personnes. Demander aux cadets de rechercher des abris naturels et improvisés adéquats.	Activité pratique	20 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	30 min
c.	Activité pratique :	20 min
d.	Total :	60 min (EN CAMPAGNE)

6. **Justification** :

a. L'exposé interactif a été choisi pour les PE1 à PE3, afin de présenter les facteurs dont il faut tenir compte lors de l'identification des abris d'urgence comme un nouveau sujet et de présenter la matière de base ou des renseignements généraux.

b. Une activité pratique a été choisie pour le PE4, parce que c'est une façon interactive qui permet aux cadets de chercher des abris d'urgence dans un milieu naturel.

7. **Documents de référence** :

a. C2-042 (ISBN 0-7566-0946-1) Berger, K. (2005). *Backpacking & Hiking*. New York, NY, DK Publishing, Inc.

b. C2-008 (ISBN 0-00-265314-7/0-00-653140-7) Wiseman, J. (1999). *SAS Survival Handbook*. London: HarperCollins Publishers.

c. C2-004 (ISBN 1-896713-00-9) Tawrell, P. (2002). *Camping and Wilderness Survival: The Ultimate Outdoors Book*. Green Valley, ON, Tawrell.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

8. **Matériel d’instruction** : Du matériel de présentation (c.-à-d. tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur) approprié au secteur d’entraînement.

9. **Matériel d’apprentissage** : S.O.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Avant de donner cette leçon, l’instructeur doit localiser des exemples de chaque type d’abri.

    b. Il est compris que les différences saisonnières et l’emplacement peut restreindre la capacité d’identifier tous les abris mentionnés; cependant, il faut fournir aux cadets le plus grand nombre possible d’exemples visuels.

    c. Les corps de cadets peuvent vouloir allouer plus de temps de pratique pendant les périodes réservées au M121.CA (Participer à un exercice de campement d’une durée d’une nuit ou plus à titre de membre d’une section) afin de donner suffisamment de temps aux groupes pour construire un abri improvisé.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-702/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-702-PG-002/A-CR-CCP-702-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.